



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Technique Spécial Départemental du 30 juin 2022

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Tout d'abord, nous regrettons que, **pour la deuxième année consécutive, ce CTSD ait lieu le jour du DNB, qui mobilise tous les professeurs de collège** les empêchant de siéger à cette instance. Malgré notre initiative, nous déplorons qu'aucune date n'ait été proposée par vos services pour permettre une représentativité cohérente.

Par ailleurs, malgré la nomination d'un nouveau Ministre de l'Education nationale, il semble **qu'aucune rupture avec les années Blanquer ne soit envisagée. L'École publique**, en raison de la multiplication des contre-réformes et des politiques d'austérité, est en état de déliquescence. Et ce n'est pas l'annonce du 28 juin par le Ministre de la Fonction publique sur la revalorisation du point d'indice de 3,5% qui va être de nature à changer les choses !

A la rentrée, dans le 1er degré, **la situation va être fortement dégradée** par le très faible nombre d'admis au CRPE de l'académie d'Amiens (249 admis pour 256 places offertes sans constitution de liste complémentaire). Les conséquences seront immédiates pour nos collègues qui se verront refuser leur demande de temps partiels, de détachement, de disponibilité ainsi que leur changement de département par ineat-exeat.

Pour sa part, la FNEC FP-FO revendique des concours exceptionnels, dès la 3ème année de Licence, tout de suite, pour recruter des personnels fonctionnaires d'État en nombre suffisant. La FNEC FP-FO s'oppose au recrutement de contractuels pour pallier le manque d'enseignants fonctionnaires résultat d'une réforme catastrophique de la formation initiale.

Il y a urgence à accorder une véritable revalorisation du salaire des enseignants.

En début de carrière, la rémunération d'un enseignant est maintenant équivalente à 110% du SMIC ! Sans compter l'inflation et le coût du carburant qui impacte tous les collègues, notamment les TZR. La revalorisation immédiate du point d'indice d'au moins 25%, et la revalorisation de l'ISSR/Frais de déplacement, sont plus que jamais nécessaires.

Au lieu de prendre les mesures d'urgence qu'exige la situation face à un métier qui n'est plus attractif, plutôt que de répondre aux revendications des personnels en termes de postes, de salaires, etc., le ministère et les autorités de l'Education dans plusieurs académies, dont l'académie d'Amiens, répondent par du JOB DATING !

Le JOB DATING, c'est 30 minutes d'entretien pour mettre un professeur devant les élèves. Le JOB DATING, c'est l'ubérisation de l'enseignement, c'est un pas de plus vers la privatisation de l'école. Le professeur de demain, version Macron, c'est un professeur recruté à la va-vite, sur un coin de table, corvéable à merci et jetable à volonté ?

Il y a également urgence à accorder un vrai statut et un vrai salaire aux collègues AESH. Il faut en finir avec la politique des miettes indemnitaires !

Il est encore temps de renoncer aux évaluations d'école envisagées l'année prochaine et dont le caractère obligatoire n'existe aucunement : rien dans les obligations réglementaires de services pour les imposer, rien dans le statut des enseignants du 1^{er} degré pour permettre aux élus, parents voire élèves de venir les évaluer.

Nous sommes présents aujourd'hui en CTSD pour des mesures d'ajustements. Dans le 1er degré, malheureusement, le compte n'y est pas : **le manque de postes comme le manque de personnels ont des conséquences immédiates sur les conditions de travail des enseignants et des élèves.** Trop de classes seront encore surchargées à la rentrée.

En février, nous dénonçons l'absence de créations de postes de remplaçants alors que le nombre de classes non remplacées a littéralement explosé cette année. Nous demeurons très inquiets à ce sujet.

Dans le second degré, les dotations réduites obligent les professeurs en réunion de préparation de rentrée avec leur chef d'établissement **à faire des choix qui sont des non-sens pédagogiques et détériorent les conditions de travail et d'enseignement de tous.** Ici, on va préserver l'enseignement du latin au détriment des groupes en science, là, la classe bilingue se fait désormais sur les moyens propres et donc forcément au détriment d'une autre discipline. **Notre pays ne peut-il pas assurer un enseignement de qualité à tous les élèves ?**

A Vailly il y aura au moins 30 élèves par classe dans les deux classes de 4^o. A Belleu, toutes les 3^o seront au-delà de 28 élèves par classe. A Gérard Philippe cette année, il a aussi fallu faire des choix puisque la perte sur la dotation éducation prioritaire, celle qui permet des dédoublements et du co-enseignement, est passée de 37 h à 8 h pour 20 classes de collège.

Et non, la création de cités éducatives ne remplace ni ne compense les heures d'enseignement perdues.

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur 2 points. Comme la FNEC FP-FO l'avait prédit, la suppression des commissions paritaires rend tout à fait opaque la promotion à la Hors-Classe. Les collègues non promus n'ont pas accès au barème même quand ils en font la demande écrite !

De plus, la situation des TZR est, dans certains endroits, très compliquée. Comment comprendre qu'un collègue nommé sur un poste depuis 5 ans se voit tout à coup obligé de quitter l'établissement pour laisser la place à un stagiaire 18 heures alors même qu'il n'y a pas de tuteur dans l'établissement ? Ce sont bien des heures et des postes qu'il manque, partout, afin que chacun, stagiaire ou TZR, accède à des conditions de travail respectueuses de leur engagement.

Pour la FNEC FP-FO 02, aucune fermeture ne devrait avoir lieu (surtout dans le contexte actuel) et d'autres ouvertures doivent être prononcées.

La FNEC FP-FO 02 se positionne à nouveau contre les fusions d'écoles qui créent des structures trop importantes et qui retirent la spécificité de l'école maternelle.

La FNEC FP-FO 02 revendique :

- l'ouverture de classes partout où cela est nécessaire et la création de postes de remplaçants en nombre suffisant,
- l'ouverture immédiate de négociations salariales pour la revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de 21,68 % pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000 par tous les personnels,
- la parution immédiate des décrets pour la Cédésation des AED,
- l'abrogation de la réforme du lycée, du baccalauréat Blanquer-Ndiaye et de Parcoursup,
- l'arrêt du bidouillage des notes et du flicage des professeurs, le retour aux corrections papier et au rôle plein et entier des commissions d'harmonisation.
- l'abandon des évaluations d'école.
- l'arrêt du "job dating", ouverture en urgence d'un nouveau concours !